

TÉMOIGNAGE D'UN ENFANT OUBLIÉ



Intervention de Ricardo Mendès lors du colloque de l'Unadfi *Les mineurs victimes de sectes, Enfance volée, Enfance en danger* à Rennes, le 22 mars 2024. Il témoigne ici en son nom et au nom de nombreux autres enfants qui sont nés et ont grandi dans le mouvement OKC, Ogyen Kunzang Chöling (voir la fiche descriptive p. 31).

Je vous remercie de m'accueillir aujourd'hui. Je m'appelle Ricardo Mendes, je suis né dans la OKC sigle pour Ogyen Kunzang Chöling, aujourd'hui aussi connue sous le nom « Association Bouddhique Mahayana », en 1980. À ce moment-là, la « communauté Ogyen Kunzang Choling »¹ existe depuis une dizaine d'années et le mot d'ordre pour les adeptes désirant rester dans la communauté est d'accepter la séparation des parents et des enfants, doctrine qui fait office de loi, de code de conduite obligatoire pour rester dans la OKC imposé dès la fin des années 70 par Robert Spatz².

Pour en arriver là, c'est toute une préparation, un conditionnement, autant

vertical, de la part du gourou, qu'horizontal, des « bons adeptes » qui renforcent la cohésion en montrant comment devenir et être un « bon adepte » aux nouveaux arrivants, c'est aussi tout un langage de « fils et filles » à « frères et sœur » pour englober les ouailles dans un tout, à l'auto proclamation de « lama », en passant par « le lama a dit que », autant de mécanismes pour imposer une doctrine, un comportement mêlant des concepts bouddhistes, hindouistes, macrobiotiques, végétarien et new-age dans une soupe qui en 40 ans est devenue un « spatzisme » à part entière.

Je vais illustrer les thèmes des quatre tables rondes de ce colloque par mon expérience d'enfant dans la OKC.

1 - https://fr.wikipedia.org/wiki/Ogyen_Kunzang_Chöling
2 - https://fr.wikipedia.org/wiki/Robert_Spatz

LA PLACE DE L'ENFANT DANS LA SECTE

DROIT DES ENFANTS MINEURS

La première pierre angulaire de notre discussion doit être le droit des enfants mineurs. Considérés comme particulièrement vulnérables, ces jeunes se trouvent souvent privés de leurs droits les plus élémentaires : éducation, liberté de pensée, accès aux soins de santé, et protection contre toutes formes d'abus. Le cadre légal international, notamment la Convention internationale des droits de l'enfant, souligne l'obligation pour les États de protéger les enfants contre les violations de ces droits. Cependant, dans le contexte des sectes, cette protection est souvent malheureusement éclipsée par l'emprise et le contrôle exercés sur les familles.

Et même quand l'État intervient, comme dans le cas d'OKC lors des perquisitions de police de 1997, les intervenants ne sont pas outillés ni formés pour faire face à la situation et ils se sont fait manipuler depuis le début par la secte, sans même s'en rendre compte.

Par exemple, lors de cette perquisition de 1997, « l'opération Soleil » comme elle a été dénommée par les autorités, ils ont fait irruption dans le domaine du Château de Soleils avec un hélicoptère, des dizaines de camionnettes de la gendarmerie, des hommes armés, qui ont ensuite procédé à la séparation des enfants mineurs d'avec les adeptes adultes qui étaient sur place mais qui n'étaient pas leur parent.

Ces enfants ont ensuite été interrogés, entendus, alors qu'ils avaient été briefés, préparés par les adeptes. Ils ont ainsi en quelque sorte fait le marketing de la secte pour la secte, en se sentant légitimement attaqués dans leur intimité, car aucun espace sécurisant, avec leurs parents dont ils étaient séparés depuis leur plus jeune âge mais qui auraient pu être rapatriés de Belgique, n'a été mis en place.

Par la suite, les renseignements recoltés sur des enfants mineurs ont servi comme base d'analyse aux psychologues, au juge des enfants de Digne et à d'autres intervenants, sans que leurs droits soient respectés. Pire même, lors d'exams médicaux pour établir s'il y avait eu des abus sexuels, au moins 3 jeunes filles mineures ont été violées par la procédure de vérification pour établir si elles étaient encore vierges, elles avaient 7-8-9 ans, n'avaient même jamais vu de leur vie un policier, encore moins un docteur gynécologue.

D'autre part, les autorités ont pris les témoignages des enfants mineurs tels quels, sans établir au préalable leur état d'endoctrinement, sans même vérifier les faits d'abus avérés dont ils avaient été victimes avant les perquisitions.

Pour ces enfants, en effet, comment oser parler à des policiers de sévices corporels subis sans mettre en danger la secte elle-même ?

Comment savoir parler de violences subies tout en restant dans l'endroit où elles sont organisées ?

Pour couronner le tout, le juge des enfants de Digne ne se base pas sur la

totalité des enfants (pourtant connus, au minimum via leur suivi du CNED) certains ayant été déportés dès 1993 au Portuga : il s'agissait d'un groupe de 23 personnes toutes mineures, qui avaient subi des dizaines voire des centaines de faits de maltraitements, privation de nourriture et autres sévices systémiques courants sur place avant les perquisitions.

Pire, vu la manipulation des résultats scolaires et les inspections faussées de l'Éducation nationale (dont la secte était prévenue à l'avance) le juge des enfants de Digne termine sa décision en 2003 en disant que le domaine de Château de Soleils est un lieu exceptionnel pour l'éducation des enfants !

1997-2003, ou comment la OKC est passée entre les mailles du filet de la Justice et de la Police après les perquisitions de 1997.

Bref, une faillite totale, qui va ensuite influencer les justices belge et portugaise et qui va être utilisée par la secte pour construire sa défense, pour établir que son « alternative éducative » aurait été louée par une juridiction.

20 ans plus tard, une partie de ces enfants ont récusé leurs déclarations de 1997, dans les procès belges, ou bien ont saisi l'opportunité de participer à l'instruction française en 2017-2021-2023 pour y apporter leur vérité.

Entre temps le mal a été fait dont une partie au nez et à la barbe des autorités sans que leur radar fonctionne, ce qui a permis à la OKC et Spatz de continuer leurs méfaits³.

3 - Voir une ligne du temps des abus commis sur 12

MALTRAITANCE, UNE DIMENSION SACRÉE

L'UTILISATION DU SACRÉ COMME MÉTHODE SOUTENANT LES ABUS

Au sein de l'OKC, une couche supplémentaire de manipulation résidait dans l'exploitation perverse de croyances et concepts religieux. Dans le contexte du bouddhisme tibétain, l'utilisation de la peur des divinités courroucées, de la terreur des enfers, et de l'anxiété liée à l'accumulation de « mauvais karma » servait d'outil puissant pour maintenir les victimes dans un état de soumission et de docilité.

Ces éléments de croyance étaient détournés pour instaurer un climat de peur et d'incertitude. On nous menaçait de répercussions spirituelles graves pour toute remise en question des actions du « maître » lui-même perçu par les adeptes comme un être parfait, au-delà de tout soupçon ou imperfection.

Cette instrumentalisation de la spiritualité ajoutait une prison invisible autour de nous, rendant encore plus difficile toute remise en question, tout comme la moindre tentative vers plus de discernement.

Cette expérience souligne la nécessité d'une vigilance particulière face à la manière dont les concepts religieux et politiques peuvent être manipulés pour justifier et perpétuer l'emprise.

Par exemple, toute une série d'abus

victimes connues entre 1977 et 2016 sur <https://char-donsbleus.org/>

dans le bouddhisme tibétain au sens large, pas seulement dans la OKC, se sont déroulés dans le contexte de la traditionnelle « retraite de 3 ans » qui isole l'adepte de sa famille et du monde extérieur. C'est une démarche censée être volontaire et libre, mais elle est bien trop souvent utilisée comme un moyen d'isoler la victime pour ensuite l'abuser en toute impunité au sein même du centre ou de la résidence du « maître », à l'abri des regards et de toute possibilité d'arrêter le processus.

LES DÉRIVES PHYSIQUES ET SEXUELLES

Au sein de la secte Ogyen Kunzang Choling, j'ai été témoin et victime de sévères abus physiques et psychologiques. Privé de nourriture, battu avec des bâtons, contraint à me prosterner dans la neige, j'ai enduré des maltraitements qui ont laissé des cicatrices indélébiles sur mon bien-être physique, émotionnel, et spirituel. Ces expériences douloureuses sont malheureusement partagées par de nombreuses autres victimes au sein de structures sectaires, où l'emprise et le contrôle exercés sur les individus franchissent les limites de l'inhumanité.

Plus dévastateur encore, mes camarades ont subi des abus sexuels masqués sous couvert de rites religieux ou de croyances spirituelles. Ces actes abominables, allant de l'attouchement sexuel au viol, ont été perpétrés sous le prétexte fallacieux de pratiques religieuses, exploitant la vulnérabilité et la confiance des victimes pour les réduire au silence.

Certaines victimes ont gardé le silence

sur ces abus pendant plus de 12 ans, même celles qui avaient rétabli des relations avec leurs parents. Tellement le secret, lui-même conditionné par des préceptes religieux, était partie intégrante de l'abus.

RUPTURE ET ISOLEMENT

L'ISOLEMENT ET L'ABSENCE DE FIGURES DE CONFIANCE

Dans les années 80 puis dans les années 90, deux affaires de révélation d'abus sexuels vont se dérouler dans la OKC. Dans le premier, la jeune fille explique à sa mère, adepte, qu'elle a été abusée par le gourou Robert Spatz et sa mère ne la croit tout simplement pas. La situation se retourne contre la jeune fille, car sa mère-adepte se range à la doctrine du groupe qui établit que cette fille fait des projections, imagine ces faits. Elle va réussir à s'enfuir chez son père, qui vit hors de la secte, et sera une des premières personnes à porter plainte en 1997.

Elle devra attendre 2016 pour que les faits, alors prescrits, soient jugés après qu'elle a été rejointe par le reste de « l'initiative en justice OKCInfo »⁴, menée par des enfants d'adeptes d'OKC, eux-mêmes isolés de la société pendant des années avant d'être à même d'amorcer leur sortie de la secte, de se reconstruire et enfin d'unir leur force pour aller en justice.

4 - Association créée en 2015 par des victimes de OKC et de son fondateur Robert Spatz dans le but de dénoncer les abus et soutenir les victimes dans les affaires judiciaires. Nouveau nom en 2024 Association les Chardons Bleus <https://chardonsbleus.org/>

Un cas cependant a fait scandale en interne : la situation, connue, a été contrôlée par la secte sous la direction de Robert Spatz qui a organisé l'ostracisation de l'éducateur concerné. Ce dernier a été caché par d'autres adeptes en Belgique puis rétabli à Château de Soleils des années plus tard, en partie grâce à l'éducatrice responsable des enfants qui avaient été abusés sous leur responsabilité commune ! Une réintégration qui s'est faite avec la bénédiction de Robert Spatz alors qu'il y avait encore des enfants mineurs sur place.

A aucun moment, des parents endocrinés n'ont su être à la hauteur pour écouter leurs enfants, tellement la dissonance cognitive entre ce que les parents croyaient et la réalité de leurs enfants était énorme et génératrice d'une si grande contradiction que cela remettait en question l'ensemble de leur vie.

À Château de Soleils, la souffrance était subie par les enfants comme une normalité, une émanation du karma, de leur propre karma qu'il était naturel de « payer », qui était la norme sur place. Cette doctrine qui faisait intégralement partie de la pensée de Robert Spatz servait de loi, de code de conduite sur place.

La *Règle d'Or de Soleil*, que l'on peut retrouver sur notre site⁵, a été le fondement d'une austérité imposée à Château de Soleils alors même que Robert Spatz, le fondateur, vivait dans l'opulence, les frasques organisées avec ses adeptes, nos parents, les abrutissant avec sa doctrine, le travail ou des fêtes orgiaques où la seule limite était définie par Robert Spatz.

5 - https://drive.google.com/drive/folders/0B7ZZBZAiuR-zTU11OHZZbU5Ud00?resourcekey=0-mqEZtzjt6KWQpv_xndZvlg

Il régnait sur tout ce petit monde comme un dictateur omnipotent gérant le moindre aspect de leurs vies, du nom de leurs enfants jusqu'à leur travail et leurs relations conjugales.

GRANDIR DANS UNE SECTE ET EN SORTIR

LA RECONSTRUCTION ET LA RÉSILIENCE

Il y a partir de la secte et il y a sortir de la secte, deux choses bien distinctes.

Dans un premier temps, des idées, des doutes, des pensées viennent à la surface et participent à l'émergence de questions de fond, une analyse entre les actes et les paroles et le constat amer que les apparences de ce qu'il se passe ne sont pas forcément la réalité.

Que ce soit sur des aspects financiers ou des aspects de fonctionnement du système interne, des relations entre les uns et les autres, du rôle et du comportement du fondateur envers les uns ou les autres ou encore une réflexion miroir sur la question des abus physiques ou sexuels, tous ces éléments permettent la réflexion et la remise en question du dogme établi.

Dans notre cas, alors même que nous étions habités par la présence du « Lama » depuis notre plus tendre enfance, alors même que son nom était dans nos pensées, que sa voix suffisait à nous stopper net dans telle ou telle action ou velléité d'action, le partage d'idées en groupe, notre complicité en tant qu'amis de toujours et compagnons de galère à certainement participé à

l'émergence d'une prise de conscience partagée qui s'est répandue comme une traînée de poudre parmi les jeunes une fois qu'elle a atteint une certaine masse critique.

En 2010, un vent de révolte soufflait dans la OKC déjà depuis 2006 et 2008 avec la révélation d'abus sexuels sur nos camarades, nos sœurs, c'était la goutte de trop, personne ne voulait être silencieux et encore moins complice d'abus sexuels.

Une chose était de ne pas savoir ou d'être dans le mutisme de l'endoctrinement, autre chose était de savoir, d'avoir fait une enquête interne établissant au moins 6 cas d'abus sexuels de la part de Robert Spatz alias «Lama Kunzang», fondateur de la OKC, et puis ne rien dire, ne rien faire, s'enfuir en laissant cette monstruosité continuer en toute impunité.

Des lettres ont été écrites à Spatz, lui intimant l'ordre de laisser partir 2 victimes soupçonnées d'avoir été abusées en 2010 et les laisser retourner auprès de leur mère : choc des réalités, dissonance cognitive, manipulation de la secte pour prétendre que «les jeunes» étaient devenus fous, manipulation des victimes pour qu'elles déclarent «volontairement» ne pas avoir subi le moindre abus, utilisation d'un faux libre arbitre pour prétendre qu'elles étaient maîtresses de leur vie et de leurs choix.

Dans ces lettres signées « l'Attitude Collégiale » (nom de cette entreprise en interne exposant les abus et forçant les adeptes à comparer le «spatzisme» avec le bouddhisme), nous avons exprimé

l'idée que si les victimes n'étaient pas remises en liberté, nous allions dénoncer toute la situation dans les médias et plus si nécessaire.

Bien entendu nous n'avions aucune expérience pour faire quoi que ce soit, l'idée même d'aller à la Police, en Justice, était un tabou, un mur infranchissable, un but annoncé à voix haute mais laissé à l'état d'idée, de mots, sans actions de suivi, chacun étant bien trop occupé à reconstruire sa vie hors de la secte ou se préparant à la quitter définitivement.

Partir de la secte c'est utiliser une opportunité pour s'enfuir, partir de zéro, recommencer une vie avec un compagnon ou une compagne, sans nécessairement faire tout un travail de déconstruction, c'est aussi s'adapter à la vie à deux, parfois même avec l'arrivée d'un enfant, déclencheur de la fuite de la secte avec la prise de conscience sans aucun doute qu'il n'est pas question de faire venir un enfant au monde dans un tel environnement.

Partir de la secte sans la déconstruire c'est aussi parfois garder des liens, même distants, avec des adeptes de la secte, c'est cet état de confusion dans lequel en même temps il y a une sortie de l'emprise de la secte dans le mental et puis il reste des liens affectifs, d'amitiés, humains avec des gens qui ont été, malgré tout, une famille, même si dysfonctionnelle, voire complice.

Cet état de flottement entre partir de la secte et sortir de la secte peut durer des années, d'aucuns y trouvent même un compromis. Retrouver sa liberté en

dehors de la secte et en même temps ne pas perdre tout son cercle social, en décidant de ne pas parler des sujets qui fâchent, voire en omettant volontairement d'aborder des sujets controversés, ne pas provoquer de remise en question trop difficile à mettre sur la table, éviter de provoquer les mêmes remises en question qui ont participé au germe du doute.

Et puis il y a sortir de la secte, couper le cordon rouge, se réapproprier les mots du langage, appeler un chat un chat, appeler un viol un viol, parler d'un pédocriminel au lieu d'un lama, d'un monologue d'endoctrinement au lieu d'un enseignement, d'un spatisme au lieu d'un bouddhisme.

Mais surtout se forger une identité, se réapproprier son nom, essayer étape par étape d'aller à l'encontre de ses propres limitations, sortir de sa zone de confort et apprendre, désapprendre beaucoup, réapprendre, trouver des personnes avec qui échanger pour établir un regard extérieur sur son propre vécu et ainsi forger une perception dénuée d'endoctrinement pour mieux percevoir ce qui a été vécu au sein de la dérive sectaire.

APPEL À L'ACTION

Il est impératif que notre société développe une vigilance accrue et une meilleure compréhension des mécanismes de contrôle et d'abus sur les enfants qui grandissent au sein des groupes sectaires. Il est essentiel de reconnaître la normalité pernicieuse de la souffrance

et de la dérive au sein de ces groupes. Lorsque la communauté et l'individu perdent la capacité de penser avec discernement, ils deviennent plus susceptibles d'accepter, voire de justifier, des comportements et des croyances qui, en temps normal, seraient inadmissibles. Cette acceptation tacite peut mener à une aggravation de la dérive sectaire, rendant encore plus difficile la détection et l'intervention.

Les témoignages des survivants doivent être écoutés et pris au sérieux, avec une réponse appropriée des autorités et des organismes de protection de l'enfance car la guérison des victimes nécessite un soutien empathique, professionnel et continu, reconnaissant la complexité des traumatismes vécus.

CONCLUSION

En guise de conclusion, même s'il reste tellement de chose à dire, je n'ai aucun doute que l'action en justice, si dure qu'elle ait été, a été un catalyseur, un accélérateur de résilience et de reconstruction. Ceci dit, même si le pan belge de cette affaire est terminé, il nous reste une importante action en Justice en France à poursuivre.

L'association les Chardons Bleus a pris la suite de Initiative justice OK-CInfo afin de rassembler nos énergies et nos moyens, de communiquer et d'informer sur ses actions, à travers son site et sur les réseaux sociaux. Nous avons pris de nouveaux avocats et nous espérons pouvoir nous doter des moyens financiers pour les rémunérer,

dans la même dynamique, avec toutes les leçons des procédures juridiques belges.

L'association aimerait aussi aider financièrement les victimes pour qu'elles puissent avoir un soutien psychologique tout au long de la procédure qui vient en France.

Pour aider les victimes engagées dans la procédure judiciaire engagée en France nous allons avoir besoin de votre soutien et lançons une cagnotte en ligne.⁶

En vous remerciant de m'avoir lu jusqu'ici, n'hésitez pas à partager ce texte autour de vous.

Initiative OKCinfo a été lancée fin 2015 en tant que tentative désespérée de dernière minute dans un procès existant lancé par l'Etat belge contre la secte OKC et son gourou Robert Spatz près de 20 ans auparavant.

Les 23 d'entre nous – soutenus par plus de 40 autres jeunes ex-OKC nés dans l'OKC – ont depuis lors été soutenus par des avocats talentueux prêts à défendre notre cause.

L'initiative est née de la prise de conscience que si nous, enfants de la première, deuxième et troisième génération, n'allions pas parler, le gourou de la secte et la clique autour de lui manipuleraient le procès et le tribunal pour établir qu'il n'y a pas de victimes, pas de plaintes, rien, que ce n'est pas une secte mais une « communauté d'inspiration bouddhiste tibétaine » persécutée par l'Etat belge.

L'Histoire retiendra une autre vérité.

A VOIR, A LIRE :



- *Bouddhisme, la loi du silence*, Élodie Emery, Wandrille Lanos, Arte, 2021, 1h28

Documentaire en VOD sur Arte : <https://boutique.arte.tv/detail/bouddhisme-la-loi-du-silence> et en ligne sur <https://chardonsbleus.org/bouddhisme-tibetain-la-loi-du-silence-arte-documentaire/>



- *Bouddhisme, la loi du silence*, Élodie Emery, Wandrille Lanos, JC Lattès, 09 2022, 216 pages

6 - <https://chardonsbleus.org/cagnotte-en-ligne/>